BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1112

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

102 890 035 RCS Toulouse.
ROZARIO BROTHERS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Nom commercial : LA CANTINE DES SALES GOSSES.
Capital : 5000 EUR.
Adresse : 81, rue Pierre-Paul Riquet, 31000 Toulouse.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 130000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Restaurant sur place.
Adresse : 81, rue Pierre-Paul Riquet, 31000 Toulouse.
Précédent propriétaire : 539 347 823 RCS Toulouse. **BRUMAT.**
A dater du : 3 avril 2026.
Date d'effet : 11 août 2026.
Date de commencement d'activité : 11 août 2026.
Publication légale : lejournaltoulousain.fr *du* 31 août 2026.
Oppositions : Maître Sophie Ortet - Notaire 9 rue Saint Antoine du T 31000 Toulouse pour la validité..
Commentaires : Suivant acte notarié du 11/08/2026, enregistré au SDE de Toulouse le 12/08/2026, Dossier 2026 00024145, réf. 3104P61 2026 N 03719, la SARL BRUMAT, RCS Toulouse 539 347 823, dont le siège social est à TOULOUSE 31000 81 rue Riquet a cédé à la SAS ROZARIO BROTHERS, RCS Toulouse 102890035, dont le siège social est à TOULOUSE 31000 81 rue Riquet, le fonds de commerce de "Restaurant sur place, traiteur, vente à emporter", sis et exploité au 81 rue Riquet 31000 TOULOUSE. L'entrée en jouissance a été fixée au 11/08/2026. La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 130 000 €. Les oppositions seront reçues chez Maître Sophie ORTET, Notaire, 9 rue Saint Antoine du T 31000 TOULOUSE ; elles devront être formées au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues. Précision les activités achetées de traiteur et vente à emporter ne sont pas exercées par le cessionnaire..